



→ Mynette

21/03/12

17035

n° 20541

**Question orale de la Députée Katrin JADIN
à Monsieur Melchior Wathelet, Secrétaire d'Etat à la Mobilité,
concernant la sécurité de la gare de Lessines.**

- déposée le 21 mars 2012 -

Monsieur le Ministre,

J'ai été interpellée au sujet de la gare de Lessines, qui présente un problème de sécurité inquiétant. Les voies 2 et 3 de la gare de Lessines ne sont en effet plus accessibles que via le franchissement de la première voie, ce qui est particulièrement dangereux.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Une solution est-elle à l'étude pour solutionner le problème de la traversée des voies de la gare ?
- De manière plus globale, quel est le futur de cette gare ? Est-elle amenée à devenir un simple point d'arrêt ou une réhabilitation est-elle envisagée ?
- Depuis le 9 mars, la gare est ceinturée de grillage, et les habitants de Lessines n'ont pas été informés sur les raisons de cette mesure. Pouvez-vous m'informer sur ce point ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.


Katrin JADIN

Contact: Sébatien Legat
GSM: 0478/672.686



**Réponse de Monsieur Paul MAGNETTE
Ministre des Entreprises publiques, de la Coopération au Développement
et de la Politique scientifique, chargé des Grandes Villes
à la question orale n° 10.541 sur la sécurité de la gare de Lessines de
Kattrin Jadin, Députée (MR)**

Le groupe SNCB m'indique qu'il est prévu de construire un couloir sous voies donnant accès aux quais.

En 1999, le Groupe SNCB avait envisagé de démolir le bâtiment de gare actuel et de reconstruire un nouveau mieux adapté à ses besoins, mais le permis nécessaire ne lui a pas été délivré par la Ville de Lessines. Depuis lors, la SNCB-Holding cherche un partenaire public ou privé pour rénover ce bâtiment devenu trop grand pour les seuls services du Groupe SNCB. En 2005, suite à l'insalubrité du bâtiment, les services d'accueil à la clientèle ont déménagé dans des containers provisoires.

Suite à des risques de chute d'éléments de la toiture, la SNCB-Holding a établi un périmètre de sécurité autour du bâtiment. Les réparations sont prévues dans le courant du mois de mai.

Par ailleurs, la SNCB-Holding serait d'accord de rénover en partie le bâtiment de gare, dans la mesure où il est prévu de conserver le guichet en gare de Lessines.